



Déclaration liminaire CTL n°2/2021 du 21/01/2021

Monsieur le Président,

Après une année compliquée marquée par une pandémie pesante, que peut-on souhaiter pour 2021 ?

La réforme du NRP que nous combattons toujours activement se met en place à marche forcée ! A grand renfort de publicité, vous avez promis un bien-être supplémentaire aux Usagers, aux Élus et aux Agents. 2021 sera l'occasion de le vérifier !

Vous avez imposé de nombreuses restructurations, malgré nos alertes répétées liées notamment au contexte sanitaire compliqué. Les Agents se sont remarquablement adaptés en 2020 à de nouvelles méthodes de travail mais cela a généré du stress et des inquiétudes.

D'ailleurs la bonne volonté et le dévouement des Agents sont reconnus dans un rapport récent de l'IGF. Cependant, l'absence de formation professionnelle aura un impact majeur sur le fonctionnement des services. Il faut y ajouter les problèmes informatiques récurrents. Ce constat est inacceptable !

La poursuite des restructurations dans ces conditions nous semblaient inenvisageables et irréalistes.

Il est indispensable de conserver des plages d'ouverture adaptées aux besoins des usagers.

Il faut stopper ces réformes !

Il est donc nécessaire d'arrêter les suppressions d'emplois.

Vous nous proposez pour 2021 un quinté perdant :

- poursuite des suppressions d'emplois,
- poursuite des réformes
- manque de formation,
- manque de moyens informatiques,
- et absence de reconnaissance financière.

Nous y sommes opposés !

En début d'année, il est de coutume de prendre de bonnes résolutions. Que 2021 vous permette d'explorer nos pistes de réflexion pour répondre aux souhaits des Agents.

Quant à nous, fervents défenseurs des Agents et des Usagers, nous resterons des interlocuteurs vigilants et actifs pour un Service Public moderne et de qualité.